

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ENVIRONNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

penser 21 milliards dans le développement de l'industrie pétrolière et gazière américaine afin d'augmenter l'autarcie énergétique des États-Unis. Le sénateur accuse le Canada d'hypocrisie dans ce dossier car, dit-il, ses autoroutes nordiques et ses propres efforts de prospection minière dans la même région sont des menaces équivalentes qui n'ont cependant pas mobilisé ses services et ses groupes environnementaux.

Mais à plus court terme, c'est la décision de la Cour suprême des États-Unis dans le dossier du smog urbain qui risque de toucher davantage les Canadiens, en particulier l'Ontario, le Québec et les Maritimes.

Aux États-Unis, les écologistes étaient très fiers de cette décision parce qu'elle confirme le pouvoir de l'EPA d'édicter des règlements aussi stricts que celui qu'elle proposait sur le smog et qui s'attaquait aux sources de cette pollution. Les industries qui poursuivaient l'EPA alléguaient que l'agence gouvernementale usurpait les pouvoirs du Congrès, ce qu'a réfuté la Cour suprême. Mais cette dernière estime que la réglementation en cause ne correspond pas aux dispositions du Clean Air Act et qu'il faut donc la récrire, un exercice qui pourrait prendre deux ans et retarder d'autant l'application du traité canado-américain, signé en décembre.

Le ministre David Anderson s'est envolé hier pour sa réunion annuelle avec ses collègues du G8, où il rencontrera Christine Withman, la directrice de l'EPA. L'application du traité sur le smog et l'annulation du règlement de l'EPA seront à l'ordre du jour des pourparlers, précisait hier Johanne Filion, qui a ajouté que «d'autres hypothèses sont aussi à l'étude du côté américain, notamment la possibilité de négociations directes avec l'industrie».

Près de 60 % du smog urbain qui gruge les poumons, les arbres et les édifices des Montréalais provient du sud de l'Ontario et du Midwest américain.

Transparence et erreurs médicales

PRESSE CANADIENNE

Pour mieux traiter les questions d'erreurs médicales et d'accidents évitables dans le secteur de la santé, il faudrait faire preuve de plus de transparence, soutenir les victimes, tant psychologiquement que financièrement, bref, changer les mentalités. C'est ce que laisse entendre un comité créé par la ministre de la Santé Pauline Marois pour examiner la question des «accidents évitables dans la prestation de soins de santé».

Le comité recommande aussi de créer un autre groupe de travail qui étudierait la pertinence d'instituer un régime d'indemnisation des victimes sans égard à la faute. Lui-même ne va toutefois pas jusqu'à recommander l'instauration d'un tel système.

En conférence de presse jeudi à Montréal, le Dr Denis Roy, membre du comité et directeur des services professionnels au Centre universitaire de santé McGill, a admis qu'il existait fort peu de statistiques sur la question des accidents évitables dans le réseau de la santé: administration excessive de solutés, mélanome non diagnostiqué, opération au mauvais genou, etc.

Ces cas, bien qu'ils soient de plus en plus médiatisés, ne sont pas vraiment comptabilisés et classifiés, a déploré le comité ministériel.

Le public en vient à croire que ces accidents évitables sont d'abord le fruit d'erreurs humaines. Or, le Dr Roy explique que «dans seulement 15 % des cas, les accidents sont dus à une responsabilité strictement individuelle». Dans 85 % des cas, «c'est le système qui est en cause», soit l'organisation, les ressources ou le processus suivi.

Entre autres recommandations, le comité propose de bien divulguer au patient et à ses proches toute l'information pertinente, lorsque survient un accident évitable ou une erreur.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

GYNÉCOLOGIE

«Celles qui travaillent à temps partiel ou qui partent en congé de maternité ont un gros impact sur les équipes de travail»

SUITE DE LA PAGE 1

Justine. «Nos étudiants se font carrément rejeter par les patientes; c'est devenu un problème pour assurer la formation. On peut comprendre que de moins en moins d'entre eux songent à se diriger vers cette spécialité», explique-t-elle.

Le même phénomène se répète-t-il dans le bureau de médecin?

«C'est sûr qu'une jeune obstétricienne qui arrive dans un bureau où il n'y a que des obstétriciens va voir son bureau rempli du jour au lendemain. Mais je ne crois vraiment pas qu'on favorise l'embauche de femmes. De toute façon, au Québec, personne n'a de mal à se trouver des patientes parce qu'il manque de médecins», affirme pour sa part le Dr André Masse, président de l'Association des obstétriciens-gynécologues.

Si l'on engage surtout des femmes, c'est parce qu'elles sont déjà surreprésentées à la sortie de l'université, ajoute ce dernier. Des 25 étudiants qui deviendront obstétriciens-gynécologues cette année, seulement cinq sont des hommes. Et le phénomène ne date pas d'hier. Dans la promotion du Dr Diane Francoeur, en 1992, sur 29 résidents en obstétrique, 28 étaient des femmes.

Le porte-parole des obstétriciens ne croit pas qu'il y ait une préférence généralisée des patientes pour les femmes médecins. «Ca dépend vraiment de la personnalité de la patiente. Il y a certaines femmes qui exigent un médecin femme pour des motifs religieux, mais c'est assez rare», dit-il. «C'est un phénomène unique à Montréal parce que les patientes y ont l'embaras du choix. Mais cela n'existe pas en région, ni même à Québec», ajoute le Dr Francoeur.

Mais le Dr Gerald Marquette, obstétricien-gynécologue à l'hôpital Sainte-Justine, estime que le sexe est certainement un critère de sélection plus fréquent qu'il y a 20 ans pour les patientes. «Je peux toutefois vous assurer que nous n'embauchons pas en fonction de ce critère. Notre critère, c'est d'engager le meilleur candidat», dit celui dont l'équipe compte désormais neuf femmes sur 15 médecins.

À son avis, l'argument voulant qu'une femme obstétricienne comprenne mieux ses patientes qui accouchent — un argument souvent invoqué aux États-Unis — est totalement farfou. «Est-ce qu'il faut être atteint de cancer pour soigner des malades qui ont le cancer? Poser la question, c'est y répondre», dit-il.

Pénuries en vue

Reste que l'arrivée massive de femmes médecins dans les salles d'accouchement n'est pas sans effet.

ÉCOLE

«Le problème de fond n'est pas la méconnaissance du marché du travail mais celui du sens de la vie»

SUITE DE LA PAGE 1

Chaudière-Appalaches, a fait le pari que non seulement ses élèves seraient mieux outillés pour orienter leur carrière, mais qu'ils trouveraient également réponse à l'éternelle question: à quoi ça sert d'apprendre ça?

«Il n'est pas normal que l'école prépare si peu ses élèves au monde du travail», dit Jacques Beaudet, ancien conseiller en orientation devenu directeur d'école. Cela constitue tout de même une partie sociale importante de l'individu. M. Beaudet a transposé le concept américain de *career education* à son école dès 1995, intégrant à la matière scolaire vue en classe des activités d'exploration professionnelle, en partenariat avec les entreprises locales et les parents.

Cette formule, une première au Québec, s'inspire d'un concept qui profite d'un engouement dans le milieu scolaire: l'école orientante. L'école doit faire plus que de dispenser l'instruction, elle se doit de donner aux jeunes un projet de vie. «Il existe une relation directe entre le décrochage et la motivation personnelle», soutient Roch Chouinard, spécialiste de la motivation scolaire et enseignant à la faculté d'éducation de l'Université de Montréal. Plus l'élève accorde de la valeur à ses cours, plus il saisit le lien entre l'école et ses propres buts professionnels.»

À la veille de l'abolition du cours d'éducation au choix de carrière et depuis que le ministère de l'Éducation a annoncé en mars dernier l'implantation de l'école orientante dans toutes les écoles du Québec, celle-ci est devenue le dada du milieu scolaire, le nouveau paradigme du projet éducatif. Les commissions scolaires se sont réappropriées le concept d'école orientante, dont l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec (OPCCOQ) réclame la paternité, pour développer des projets dits orientants.

À Montréal, la Table régionale de concertation secondaire/collégial de l'île de Montréal, créée en 1997, a proposé aux commissions scolaires de développer ce genre de projets. Aujourd'hui, 79 écoles primaires et secondaires y participent.

Au secondaire, chaque élève conserve un Plan individuel de formation (PIF), sorte de portfolio dans lequel il collige ses rêves de carrière pour lesquels il effectuera des recherches, des entrevues avec des travailleurs et parfois même de courts stages en entreprise. Le but: mieux se connaître et mieux connaître le marché du travail.

La Table éducation Outaouais propose de reproduire à Hull un village d'entreprises, sorte de communauté simulée calquée sur un modèle américain qui existe depuis 10 ans. Dans ce village d'une superficie de 18 000 pieds carrés, qui abriterait pharmacies, restaurants, boutiques, entreprises et services communautaires, les élèves de niveau secondaire joueraient les consommateurs, les employés ou les entrepreneurs durant quelques jours.

Toutes ces approches visent le même objectif: faire de jeunes de meilleurs citoyens, des travailleurs responsables et autonomes capables de s'adapter au

monde du travail. Elles ont toutes été discutées lors du Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles organisé par la Fédération des commissions scolaires du Québec à la mi-février. Conseillers en orientation, directeurs d'école, enseignants et fonctionnaires, ils étaient plus de 800 à y assister. «On a même dû en refuser 300!», dit Mado Desforges, chargée de projet à la Table régionale de concertation et aujourd'hui consultante à la FCSQ.

Une voix discordante a toutefois eu l'effet d'une douche froide sur l'engouement du moment. «Ca n'aura aucun impact positif sur l'incidence du changement d'orientation au cégep», leur a exposé Luc Bégin, conseiller d'orientation et conférencier invité au colloque. «Quatre-vingts pour cent des jeunes ne savent pas où ils vont une fois au cégep», rappelle l'auteur de *L'École orientante: la formation de l'identité à l'école*. «Le problème de fond n'est pas la méconnaissance du marché du travail mais celle du sens de la vie.»

M. Bégin propose l'approche orientante originelle, celle forgée par l'Ordre professionnel des conseillères et conseillers en orientation: découvrir les élèves qui éprouvent des problèmes d'identité dès l'école primaire afin de les aider à acquérir des mécanismes de prises de décisions. L'autome prochain, à la demande de la directrice de l'école Léon-Guilbault, il formera les enseignants de cette école primaire de Laval à diagnostiquer les difficultés identitaires.

«On facilite l'acquisition de connaissances alors qu'on ne se préoccupe pas de la partie exploration de soi», déplore-t-il. Si chacun chante les louanges de l'école orientante, et si l'expérience américaine semble donner des résultats positifs, aucune étude n'a encore prouvé son efficacité au Québec. Le ministère de l'Éducation s'apprete certes à publier une étude sur 32 écoles montréalaises du secondaire qui ont participé au projet pendant deux années consécutives, mais «il est trop tôt encore pour en tirer des conclusions», affirme Mado Desforges. Il faudrait que les jeunes aient effectué une démarche récurrente pendant leurs cinq années de secondaire.»

De plus, les écoles bénéficiaient de très peu de moyens à l'époque, contrairement à ce que le ministre se propose d'investir, ce qui change la donne, croit-elle. À la polyvalente de Disraeli, l'équipe a constaté un plus grand intérêt de la part des jeunes pour les perspectives d'avenir et même une amélioration des notes dans les cours où l'on fait de l'éducation au choix de carrière. Mais les conclusions de l'expérience sont là aussi trop hâtives car, le programme ayant été implanté progressivement, les élèves qui ont suivi la démarche depuis le début n'en sont qu'à la troisième année du secondaire. «Nous partons de l'hypothèse qu'en étant mieux renseignés, nos élèves sauront plus ce qu'ils veulent faire dans la vie. C'est l'objectif, mais nous ne savons pas encore si nous l'avons atteint», reconnaît Jacques Beaudet.

«L'insertion sur le marché du travail n'est qu'un aspect de la socialisation d'un individu», rappelle Luc Bégin. Il peut y avoir un danger si l'école renforce le sentiment qu'il n'y a que le travail pour les sauver.»

SOMMET

SUITE DE LA PAGE 1

celle du Québec, preuve que la consultation entre les deux niveaux de gouvernement existe et fonctionne.

Mme Beaudoin a immédiatement répliqué depuis Québec, indiquant qu'elle agira de la sorte seulement si les accords ne conviennent pas au Québec. «C'est sûr que ça aurait plus de chances de nous convenir, ces textes-là qui vont être signés éventuellement, si on est consultés, si on est vraiment impliqués.»

Le premier ministre Jean Chrétien avait commencé la journée en se moquant de la position du Québec. «Ben, ils sont pour le libre-échange. Alors, s'ils ne sont plus pour le libre-échange, ils ne sont plus pour le libre-échange. C'est leur grand modèle politique: ils ont défendu le libre-échange.» Plus tard, il s'est rangé derrière la version de M. Dion.

La divulgation du texte commun servant de base aux négociations de l'accord commercial a aussi donné lieu à du crépage de chignons, hier. Mme Beaudoin avait annoncé mercredi que le texte serait mis à la disposition des députés de l'Assemblée nationale siégeant à la Commission parlementaire des institutions, en séance de travail à huis clos. Or ce texte, fourni par Ottawa à la condition qu'il ne soit pas rendu public, fait l'objet d'une entente tacite de confidentialité entre les 34 États des Amériques participant aux négociations. Ottawa refuse toujours de donner accès à ce texte à ses députés, comme le lui demande le Bloc québécois.

En Chambre, M. Chrétien a d'ailleurs déclaré hier qu'il discuterait de cette possibilité avec le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, dès son retour au pays. «Nous allons rendre public tout ce que nous pouvons rendre public. D'un autre côté, il nous faut respecter les engagements qu'on a pris vis-à-vis d'autres pays, à savoir que s'ils ne veulent pas qu'on rende publics les documents qu'ils nous donnent, on va les garder confidentiels.» Il a ajouté qu'à titre de président du sommet, il doit se conformer à «toutes les règles qui ont été convenues avant la conférence pour pouvoir la mener à bon port. [...] Je ne ferai rien qui pourra diminuer ma crédibilité vis-à-vis de tous les 35 chefs de gouvernement qui sont là [sic: 33 en excluant le Canada].»

Au bureau de Pierre Pettigrew, on indique que le Canada interprète l'entente tacite entre les 34 États comme étant une obligation pour les pays de ne pas faire circuler le texte à l'extérieur de la branche exécutive du gouvernement. Et «les parlementaires sont membres d'une législature, pas du gouvernement». On refuse toutefois de blâmer Québec, déclarant laconiquement que «cela ne peut pas être fait unilatéralement. On doit trouver un consensus hémisphérique.»

Avec la collaboration de François Cardinal à Québec

BLOC

SUITE DE LA PAGE 1

C'est sûr qu'il m'a pas pris par la peau du cou pour me garrocher dehors.»

Hier soir, le porte-parole du Bloc, Louis Aucoin, niait que M. Duceppe ait expulsé son député, indiquant plutôt que la balle était dans les camps de Ghislain Lebel. Selon M. Aucoin, Gilles Duceppe n'aurait pas non plus traité M. Lebel de raciste. «A ma connaissance, il n'y a pas eu d'échauffourée avec le député Lebel», a-t-il déclaré au Devoir.

Le mémoire des jeunes bloquistes présenté devant la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française rejette «les positions angéliques», inscrit son nationalisme «en continuité avec la tradition nationale canadienne-française» et reproche aux communautés culturelles, en tant que «groupes politiquement et légitimement reconnus», de freiner l'intégration des nouveaux arrivants à la majorité francophone.

Le Bloc s'était dissocié du mémoire, déplorant qu'il n'ait pas été rédigé en consultation avec une instance du parti. M. Lebel aurait été le seul député à appuyer le mémoire lors du caucus, selon Louis Aucoin. Les 37 autres députés l'auraient rejeté parce qu'il va à l'encontre du principe de nationalisme civique adopté par le congrès du parti en janvier 2000.

«C'est ça qui est le problème», croit M. Lebel. Il faut articuler un discours qui ne vient pas de mon cœur. C'est pénible et c'est dur à faire comprendre quand on ne le comprend pas soi-même.» Il dit appuyer le mémoire des jeunes «presque entièrement», notamment parce qu'il fait référence à «notre histoire», «ce que, dans le nationalisme civique, il faut cacher. Il faut taire notre histoire. Semble-t-il que c'est mieux. La cause se vendrait mieux aux autres qui ne sont pas de l'origine canadienne-française si on taisait notre histoire. Moi, j'ai beaucoup de difficulté avec ça.»

Il reconnaît que sa position dérange au sein du caucus.

Le porte-parole, M. Aucoin, a insisté pour dire que la décision revient à M. Lebel de rester ou non au sein du parti. Mais il a longuement rappelé que lorsqu'un parti politique adopte des orientations (dans ce cas-ci, le nationalisme civique), les membres doivent s'y rallier.

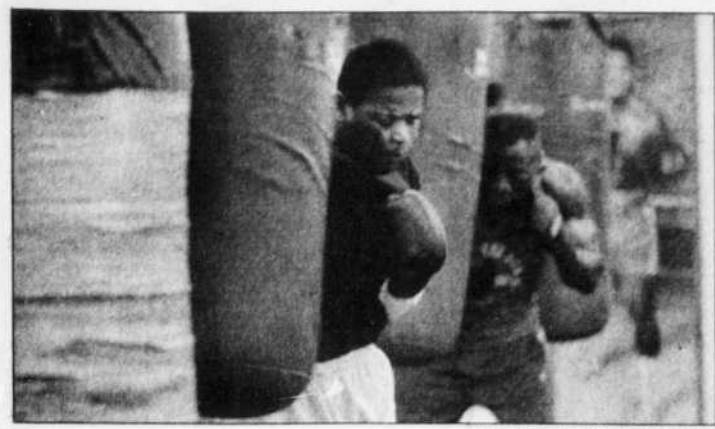
«Si quelqu'un dit qu'il n'adhère pas à la déclaration de principe, alors, à ce moment-là, il y a une décision à prendre. Non, il ne s'est pas fait montrer la porte, à moins que, lorsqu'on dit qu'il faut adhérer à la déclaration de parti, il semble que, pour lui, il y a une certaine pression personnelle qui s'exerce. Mais ça, c'est sa décision à lui.»

Si l'on continue d'appuyer le mémoire, M. Lebel devrait-il partir? «C'est M. Lebel qui tire les conclusions, a répondu M. Aucoin. Ce n'est pas nous qui allons les tirer pour lui.» Mais il a aussi reconnu qu'il y a «un moment donné où ça va atteindre le point de rupture, c'est sûr.»

500 millions aux agriculteurs

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé d'accorder une aide supplémentaire de 500 millions aux agriculteurs en difficulté, à fait savoir hier le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lyle Vanclief. En tenant compte des contributions des provinces, l'aide consentie au secteur agricole totaliserait 830 millions, a-t-il précisé. Néanmoins, de nombreux agriculteurs n'ont pas trouvé matière à réconfort dans cette subvention, quittant en coup de vent la salle où M. Vanclief en faisait l'annonce, à Ottawa. «Le gouvernement du Canada est profondément dévoué à nos agriculteurs», a déclaré le ministre lors d'une allocution prononcée devant l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture.

LE DEVOIR
LES SPORTS



Joachim Alcine à l'entraînement au Club Champions.

Six combats ce soir au gala d'Interbox

Place aux boxeurs de la scène locale

BRIAN MYLES LE DEVOIR

Né en Haïti, élevé à Saint-Michel. Boxeur par choix plutôt que par nécessité. Joachim Alcine a réalisé un rêve d'enfance lorsqu'il est monté pour la première fois sur un ring.

Le jeune Alcine revendique huit victoires en autant de combats chez les pros dans la catégorie des mi-moyens. Par six fois, il a couché son adversaire pour de bon.

Agé de 24 ans, Joachim Alcine entraîne déjà une enviable réputation de boxeur rapide, agressif et spectaculaire. Les experts de la chose gantée le considèrent comme l'un des plus beaux espoirs montréalais.

Le protégé du Club Champions affronte ce soir Alex Lubo, un Colombien affichant une fiche de 15 victoires, 13 défaites et 11 K.O., dans un combat de huit rounds.

En finale, Charles Whittaker (17 victoires, 10 défaites et 11 K.O.) se frottera à Hercules Kyvelos, vaincu chez les super mi-moyens

et tenant du titre canadien. Le Montréalais d'origine roumaine Adrian Diaconu, médaillé d'argent aux championnats mondiaux de 1999, fera ses débuts dans la boxe professionnelle contre Mathias Hughes chez les mi-lourds.

Joachim Alcine manifeste une grande discipline à l'entraînement: déterminé à apprendre, prêt à mettre en pratique ce qu'on lui enseigne. En entrevue, sa docilité est inversement proportionnelle à son agressivité sur le ring.

Quand Joachim Alcine monte dans l'arène, il pense à ses parents, ouvriers du textile depuis leur arrivée au pays, il y a 16 ans. «Ça te donne une raison de plus de te battre.» Avec le temps, et le succès, il espère amasser assez de gains pour permettre à ses parents de prendre leur retraite.

Blessures chez le Canadien

À qui la faute?

PRESSE CANADIENNE

gulier sont complètement guéris.

Les dernières frasques de Jeff Hackett ramènent le sujet sur le tapis. Le gardien a avoué que pour une deuxième fois, il est revenu au jeu mal guéri.

Plus tôt cette saison, Craig Rivet est revenu au jeu pour quelques présences puis est retourné se faire opérer. Il y a aussi eu le cas de Patrick Poulin, revenu pour un match, le temps de s'apercevoir que sa blessure à la hanche n'était pas guérie et de retourner dans la liste des blessés.

La question se pose donc: le Canadien ramène-t-il parfois ses joueurs trop vite?

L'exemple des Capitals de Washington est devenu célèbre: aux prises avec un problème similaire au Canadien, on a congédié tout le personnel médical. Le directeur général George McPhee confiait l'autre jour qu'il n'avait pas de conseil à donner à personne, sauf pour dire que chez les Capitals, on s'assure désormais que les joueurs qui reprennent l'entraînement ré-

Rien n'a changé

Le docteur Eric Lenczner défend énergiquement la position du Canadien et persiste à blâmer la malchance pour les blessures à répétition depuis trois ans. Il faut dire aussi que les joueurs ont constamment vanté le personnel médical du Canadien. Mais les joueurs eux-mêmes, qui aiment précipiter leur retour, et les entraîneurs ont aussi un rôle important à jouer.

«On agit exactement de la même façon qu'en 1986 et 1993 [quand le Canadien a gagné la coupe Stanley], insiste Lenczner. «Lors d'un match à Québec, on avait fait deux injections à l'épaule de Patrick Roy et on avait gagné en prolongation. Quand une équipe va mal, c'est normal que les gens cherchent des explications.»

Le réputé orthopédiste insiste aussi pour dire que jamais la direction du Canadien n'a tenté de l'influencer. Les décisions finales reviennent au médecin, après consultation avec le joueur.

A ce sujet, Lenczner a laissé

échapper une petite phrase qui en dit long à propos de ce qu'il pense de Hackett: «Je ne veux pas parler du cas Jeff Hackett pour ne pas dire de mal de lui.»

Quant au cas de Rivet, explique-t-il, il s'agissait d'un test et on n'avait rien à perdre. «Scott Thornton, Vincent Damphousse et Benoit Brunet ont subi la même blessure sans avoir à être opérés. Il fallait le faire jouer pour le savoir.»

Poulin? «Des fois, il faut essayer», répond le médecin, qui avoue franchement qu'on peut devenir plus audacieux quand on rate les séries pendant trois ans et qu'on a besoin de joueurs.

Mais il s'agit de risques calculés, si on peut dire. «On tente de ne pas mettre en danger la santé du joueur et on avertit celui-ci des risques. En 1986, on a laissé jouer Ryan Walter avec une fracture à la cheville en le gelant trois fois. On lui avait expliqué qu'il risquait de devoir mettre fin à sa saison un peu plus tôt et d'être opéré au cours de l'été, mais en lui demandant de réfléchir à combien d'autres fois il aurait la chance de participer à une finale de la coupe Stanley.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

Table with 6 columns: Team, G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows include Ottawa, Buffalo, Toronto, Boston, Montréal.

Section Atlantique

Table with 6 columns: Team, G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows include Philadelphie, New Jersey, Pittsburgh, NY Rangers, NY Islanders.

Section Sud-Est

Table with 6 columns: Team, G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows include Washington, Caroline, Floride, Atlanta, Tampa Bay.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Table with 6 columns: Team, G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows include Detroit, St. Louis, Chicago, Nashville, Columbus.

Section Nord-Ouest

Table with 6 columns: Team, G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows include Colorado, Vancouver, Edmonton, Calgary, Minnesota.

Section Pacifique

Table with 6 columns: Team, G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows include San Jose, Dallas, Phoenix, Los Angeles, Anaheim.

Hier

Table with 2 columns: City, Time. Rows include Toronto, Boston, Ottawa, San Jose, etc.

Aujourd'hui

Table with 2 columns: City, Time. Rows include Atlanta, Carolina, Pittsburgh, Minnesota, etc.

Demain

Table with 2 columns: City, Time. Rows include San Jose, Buffalo, Ottawa, Philadelphia, etc.

Expos 5, Mets 4

Trois circuits!

PRESSE CANADIENNE

qué facilement du deuxième but.»

Lucie — Une victoire, trois circuits et... Wilkin Ruan. Les Expos ont entrepris leur calendrier dans la Ligue des pamplemousses en l'emportant par 5-4 jeudi soir contre les Mets à St-Lucie.

Si ce match est une indication de ce que feront les Expos en 2001, ça va être excitant au Stade olympique. «C'est avec un gars comme ça qu'on comprend la valeur de la rapidité dans une équipe, a dit Felipe Alou au sujet de Ruan. On a vu pourquoi il a volé 64 buts, l'an dernier. C'est ça de la rapidité. Il a mar-

qué facilement du deuxième but.»

A la sixième, Ruan avait volé le deuxième «et il n'avait même pas eu un bon départ», a noté Alou. Ruan, qui n'a que 21 ans, a évolué à Cape Fear (A) la saison dernière. Il pourrait bien accéder au AA cette année. C'est un frappeur droitier et voltigeur de centre de la République dominicaine. Il a conservé une moyenne de .287 à Cape Fear. De plus, il n'a commis que quatre erreurs en défense.

Orlando Cabrera a réussi un circuit de deux points tandis que Jose Vidro et Fernando Tatis ont réussi des circuits consécutifs, des coups en solo. Cabrera a réussi son circuit à la deuxième contre le partant de Mets, le gaucher Glendon Rusch. Vidro et Tatis, eux, ont frappé la longue balle contre Steve Trachsel à la troisième.

EN BREF

Barichello 1er, Villeneuve 12e

Ruben Barichello a réalisé hier le meilleur temps des essais libres du Grand Prix d'Australie qui sera disputé dimanche. Il a réussi un chrono d'une minute et 29,965 secondes. Schumacher a obtenu le troisième temps. La surprise de la journée a été causée par Jarno Trulli, de Jordan, qui est venu s'intercaler entre les deux Ferrari. Coulthard a réalisé le quatrième temps devant Hakkinen. Jacques Villeneuve a dû se contenter du 12e temps; même son coéquipier Olivier Panis s'est montré plus rapide en enregistrant le 10e plus rapide chrono des essais.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

INDOX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
*** PARIS ***
XVe, superbe appart, 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450)988-0262

176 CHALET À LOUER
ST-JULIES
15 min. de Carleton en Gaspésie, 2 c.c., tout équipé, lac privé, ra-deau, pédalo, bateau, 10 minutes rivière à saumon (Cascapédia). (418) 392-4352 (soir)

450 EMPLOIS DIVERS
TRADUCTEURS/TRICES)
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. Milieu informatisé. De 45 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 477.

530 COURS
COURS D'ANGLAIS privé/groupe. Spécialité entreprises. Tous niveaux (514) 421-6928
546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE
AFRICAIN voyant-médium spécialiste en amour, Chance en affaire, justice. Résultats rapides 278-4237

DÉCÈS
FORTIN, LOUIS-PHILIPPE, abbé
1910-2001
Le 1er mars, au CHSLD de Mont-Laurier est décédé monsieur l'abbé Louis-Philippe Fortin, à l'âge de 90 ans. Il sera exposé dimanche le 4 mars, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures au Funérarium Achille Ouellette, 680 rue De La Madone, Mont-Laurier.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
DOMAINE ST-SULPICE, 411 sur béton dans 4plex libre. Solbit. Bonne construction. (514) 352-3689

132 CHALETS
LAC ORFORD, Chalet luxe à vendre. ski, randonnées, tennis, plage. (450) 347-6494, (450) 357-4728

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
OUTREMONT
Laurier/de l'Épée, gr. 6 1/2 étages immeuble de prestige, 2e, pi. bois franc, entrée lav./séch., 2 s. de b. 1 800\$ eau chaude incl. 381-8804

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
UdeM, gr. 8 1/2, 2e, entrée privée, 4 c.c., 2 s. de b., bois franc, stat. int., entrées lav/séch/vais. Juillet et Août: 1600 \$ chauffé, eau chaude. 738-1244, 737-7778, 998-0755

176 CHALETS À LOUER
ILES-DE-LA-MADELEINE
Chalets à louer, à la sem., meublé, vue sur la mer, 5 min. plage. 400\$/sem Juillet/août. Spécial (mai/juin/sept. 250\$/sem. (418)988-2207, (418) 986-5105

176 CHALETS À LOUER
CHALETS À LOUER
15 min. de Carleton en Gaspésie, 2 c.c., tout équipé, lac privé, ra-deau, pédalo, bateau, 10 minutes rivière à saumon (Cascapédia). (418) 392-4352 (soir)

190 GARAGES, PARKING
STATIONNEMENT EXTÉRIEUR
4585, Christophe-Colomb
985-3399(jour) 522-6229(soir)

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE ?
Je peux certainement vous aider. 10 ans exp., P.C., Mac. Étudiant. (514) 484-6089 Julien

522 TRAITEMENT DE TEXTE
FERAIS CHEZ MOI
soins et fins de semaine
travaux de traitement de texte
762-6777

121 ESTRIE
DUNHAM, Maison loyaliste (1800), 3 ch., revêtement bois, terrain 40000 p.c., vue Bromont/Mont Sutton, site paisible 5 min. Cowansville, 10 min. Knowlton/Sutton. (514)343-6877 ou 877-2985.

134 FERMES, FERMETTES, TERRES
FERMETTE, 8 arpents, St-Bonaventure, accès rivière. (819) 396-3856

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
MAISON DE VILLE 4 étages, centre-ville, bâtiment historique. Bail 2 ans ou +. Meublé ou non. 2.500\$/m. Réf. (514) 284-2080.

176 CHALETS À LOUER
ILES-DE-LA-MADELEINE
Chalets à louer, à la sem., meublé, vue sur la mer, 5 min. plage. 400\$/sem Juillet/août. Spécial (mai/juin/sept. 250\$/sem. (418)988-2207, (418) 986-5105

176 CHALETS À LOUER
CHALET À LOUER
15 min. de Carleton en Gaspésie, 2 c.c., tout équipé, lac privé, ra-deau, pédalo, bateau, 10 minutes rivière à saumon (Cascapédia). (418) 392-4352 (soir)

190 GARAGES, PARKING
STATIONNEMENT EXTÉRIEUR
4585, Christophe-Colomb
985-3399(jour) 522-6229(soir)

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE ?
Je peux certainement vous aider. 10 ans exp., P.C., Mac. Étudiant. (514) 484-6089 Julien

522 TRAITEMENT DE TEXTE
FERAIS CHEZ MOI
soins et fins de semaine
travaux de traitement de texte
762-6777

522 TRAITEMENT DE TEXTE
FERAIS CHEZ MOI
soins et fins de semaine
travaux de traitement de texte
762-6777

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

RECHERCHE DE CAMELOTS
Le distributeur autorisé des secteurs ci-dessous recherche des camelots pour faire la livraison du journal
LE DEVOIR
SAINTÉ-FOY (entre du Vallon et Henri-IV)
SILLERY (entre Maguire et Charles-Huot)
DUBERGER - LES SAULES
Contacter Jacques Rodrigue (418) 801-3393

DÉCÈS
DUPUY, FRANÇOISE
Le 19 février 2001, à Montréal, Françoise Dupuy est décédée. Thibaud Sallé Phelippes de la Marnière, son époux, Thomas, son fils, Louise Dupuy-Walker, sa sœur et Sandford Walker, son beau-frère, ses neveux Gaëtan, Mathieu, Nicholas vous convient de venir lui dire adieu et à partager, avec les personnes qui ont été proches de Françoise, leurs souvenirs et leur chagrin, vendredi 2 mars de 15h à 17h et de 19h à 22h, au Salon funéraire Urgel-Bourgeois, 3860 Décarie, coin Ave Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, Métro Villamaria.

DÉCÈS
SIROIS-MONTPETIT, CHRISTINE
À la Maison Aube-Lumière de Sherbrooke, le 28 février 2001, est décédée Mme Christine Sirois-Montpetit, à l'âge de 71 ans, épouse de M. René Montpetit demeurant à Sherbrooke. Il n'y aura pas d'exposition.

DÉCÈS
SIROIS-MONTPETIT, CHRISTINE
À la Maison Aube-Lumière de Sherbrooke, le 28 février 2001, est décédée Mme Christine Sirois-Montpetit, à l'âge de 71 ans, épouse de M. René Montpetit demeurant à Sherbrooke. Il n'y aura pas d'exposition.

DÉCÈS
SIROIS-MONTPETIT, CHRISTINE
À la Maison Aube-Lumière de Sherbrooke, le 28 février 2001, est décédée Mme Christine Sirois-Montpetit, à l'âge de 71 ans, épouse de M. René Montpetit demeurant à Sherbrooke. Il n'y aura pas d'exposition.



CULTURE

THÉÂTRE

Tenue de soirée

HERVÉ GUAY

AFTER THE DANCE (EN ANGLAIS)

De Terence Rattigan. Mise en scène: Chris Abraham. Décor: Vincent Lefevre. Costumes: Tamara Marie Kucheran. Éclairages: Sylvie Morissette. Bande sonore: Nicolas Rollin. Une présentation de la Montreal Young Company au Centre Saydie Bronfman jusqu'au 25 mars.

La plupart d'entre nous ont l'impression que c'est avec l'avènement de la télévision que la société du divertissement telle que nous la connaissons a vu le jour. Dans After The Dance, l'auteur britannique Terence Rattigan vient nous rafraîchir la mémoire et attester que, pour l'essentiel, tout est déjà en place au cours des années folles. A en juger par sa pièce présentée au Centre Saydie Bronfman, la belle société d'alors en a déjà intégré les principales valeurs. Dans les termes de l'époque, cela signifie que la pire insulte à lancer à quelqu'un, c'est de lui faire savoir qu'il nous ennue. Ou si vous préférez le vocabulaire british de ces dialogues agréablement surannés, il suffit de l'accuser «of being a bore».

D'ailleurs, Rattigan, qui a connu le succès très tôt, observe cette règle comme pas un. Il a 25 ans en 1936 quand le West-End londonien acclame French Without Tears. Par la suite, même s'il se montre plus critique à l'égard de ses contemporains, il se fera un devoir de rester brillant et spirituel afin que ses œuvres continuent de triompher. L'éclipse viendra malgré tout quand les Osborne, Arden et Wesker prendront d'assaut les scènes britanniques, faisant

ombrage à cet adepte de la fresque douce-amère.

After The Dance en témoigne, qui dépeint une fraction particulièrement insouciant de la haute bourgeoisie londonienne à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Allant d'une fête à l'autre, comme s'ils avaient encore vingt ans, le couple Scott-Fowler et leurs amis tentent de prolonger artificiellement leur jeunesse envolée. Par amour, une jeune femme volontaire, Helen Banner, cherchera à mettre de l'ordre dans ce monde qui court à sa perte, mais sans y parvenir.

En jetant son dévolu sur cette comédie très linéaire pour sa deuxième mise en scène à la Montreal Young Company, Chris Abraham opte du même coup pour un théâtre de salon tout ce qu'il y a de plus traditionnel. Mais il veille cependant à ce que sa jeune équipe lui confère tout le lustre et l'application nécessaires. Ce qui se vérifie dans la qualité de l'accent britannique qu'il obtient de ses comédiens et par une belle homogénéité dans l'interprétation. Ressort chez lui un indéniable talent de direction d'acteurs.

Il émane en outre une réelle polyvalence du quintette autour duquel gravite l'action. Composition réussie d'un parasite d'une lucidité caustique pour Joe Cobden, un maintien et une voix qui disent tout chez Michelle Montheith, une innocence non feinte de la part de Steven McCarthy, un égocentrisme bien assumé par Robin Wilcox et enfin le bon dosage de retenue et d'excentricité pour Kate Hemblen. En fait, seule une scénographie inutilement banale vient déparer une production qui charme par sa fraîcheur et sa tenue. À la première, le détail n'a pas semblé ennuier le moins du monde un public qui, visiblement, ne se formalise pas de telles futilités.

EN BREF

Sauvageau à l'Assemblée nationale

(Le Devoir) — Philippe Sauvageau prendra la direction de la bibliothèque de l'Assemblée nationale dès le début du mois de mars. Il continuera par ailleurs à assurer la direction du réseau de bibliothèques de l'UQAM jusqu'à ce que l'UQAM lui ait trouvé un remplaçant. «Je vais assumer les deux pendant un certain temps», a dit M. Sauvageau hier. M. Sauvageau avait pris la direction des bibliothèques de l'UQAM après avoir quitté la direction de la Bibliothèque nationale, au moment où celle-ci avait été fusionnée avec la future Grande Bibliothèque du Québec. D'ailleurs, la bibliothèque de l'Assemblée nationale, à Québec, présente des similitudes avec

celle de la Bibliothèque nationale, relève M. Sauvageau. La loi prévoit en effet le dépôt légal de tous les documents gouvernementaux ainsi qu'un service de conservation et d'archives. M. Sauvageau assume d'ailleurs déjà diverses activités dans la région de Québec, soit la présidence du Conseil de la culture, la direction du Salon du livre de Québec ainsi que la présidence de la Commission de la place Royale.

Marathon d'écriture

(Le Devoir) — Quelque 225 étudiants d'une cinquantaine de cégeps se réuniront les 16 et 17 mars prochains pour participer au 11e marathon d'écriture intercollégiale. Cet événement se déroule sur une période de 24 heures. Le président d'honneur en sera Bruno

Roy, président de l'Union des écrivains et des écrivaines du Québec. Le concours littéraire se déroule sous le thème «Mon printemps, mes mots». Les premiers et deuxième prix auront entre autres l'occasion d'être publiés dans un quotidien. Aussi, les 15 finalistes provinciaux doivent participer à un marathon d'écriture qui se tiendra à New York, en septembre 2001. Parmi les écrivains invités à animer les ateliers d'écriture qui jalonnent le marathon, on retrouve Bruno Roy en poésie, Marc Fisher dans la catégorie du roman, Paul Ohl dans la catégorie du roman historique, Georges-Hébert Germain dans la biographie, et Hugo Bonneville dans la catégorie de la chanson. Le tout se déroule dans quatre cégeps du Québec, dont le cégep André-Laurendeau, rue Lapierre, à Lasalle. Le public est admis.

Luc de Larochelière au Gesù

La vie continue, lui aussi

SYLVAIN CORMIER

Sept ans qu'il n'avait pas proposé de nouveau spectacle. Sept ans de réflexion? Sept ans de malheur? Sept ans de traversée du désert. Sept ans pour en arriver à ce spectacle du Gesù, à la grâce de Dieu. Avec, au dessus de la tête comme la proverbiale épée, une question brutale: veut-on encore de Luc de Larochelière?

Au lieu d'attendre la réponse, le grand Luc a offert hier la seule réplique possible: son spectacle. A son goût. A sa manière. Vingt-trois chansons du Luc de Larochelière sans faux-fuyant. Drôle, ironique et cynique à plein. Rock'n'roll comme il en est capable. Honnête jusqu'à l'impudeur. Un spectacle sans compromis ni rodage, à prendre ou à laisser. Et justement parce que c'était à prendre ou à laisser, l'auditoire a tout pris.

On a pris la musique. Formidablement riche, la musique. Large de son et d'esprit. Avec des sons de guitare extra-terrestres: Marc Pérouse et Alexandre Dumas sont de sacrés bidouilleurs.

Avec des boîtes à rythmes et des bruits électroniques brillamment fondus à l'instrumentation live. Des chansons pour se remplir la tête (Je l'écris de sur la lune, très Pink Floyd), mais aussi pour taper des mains et des pieds (Unis, Martha, Monsieur D, puissants grooves). Des ritournelles acoustiques pour caresser l'âme (Si j'te disais reviens), mais aussi de vieux succès radicalement réarrangés (Amère America, Cash City).

Et on a pris le gars. Tel quel. Le fataliste d'Après moi pas d'déluge, l'observateur distancé de J'évalue, l'esprit de contradiction de J'irai ou j'irai pas. De fait, entre les chansons, le gaillard faisait exécuter de montrer le pire de lui-même, l'unlucky Luc dans ses travers, défauts et tracas, comme pour signifier: je ne suis pas aimable, aime-moi si vous l'osez. Tellement qu'à la fin, on osait, trop content de le voir heureux au moins là, sur scène, faisant ce qu'il fait le mieux: jouer avec d'excellents musiciens ses implacables chansons. Et laisser une forte impression. De quoi signer un nouveau bail. D'au moins sept ans.



DANSE

Le choix de créer

NEST

Chorégraphie: Christopher House. Interprétation: Toronto Dance Theatre. Scénographie: James Robertson. Conception sonore: Phil Strong. Éclairages: Roelof Peter Snippe. Costumes: Lori Trez Endes. À La Salle Pierre-Mercure, jusqu'au 3 mars à 20h.

ANDRÉE MARTIN

Il y avait si longtemps qu'on avait vu le Toronto Dance Theatre à Montréal qu'il est difficile d'établir des points de comparaison avec leur travail antérieur. Pour sûr, la facture chorégraphique de la compagnie a changé. Et il est évident qu'elle n'est plus aussi influencée par la fameuse «modern dance» américaine.

Ce que présente cette fin de semaine Christopher House est une sorte de collage, où la danse se mélange à la narration et à une dimension théâtrale avouée. Partie de l'intention de faire une œuvre sur la notion même de processus créatif, le chorégraphe a mis en scène une suite de tableaux pour la plupart intimistes, où l'on sent une belle nostalgie et de l'humour.

Même si on aurait aimé par moment que la danse se fasse plus vive et plus folle, que la modulation entre les divers tableaux soit plus importante, et les choix chorégraphiques plus affirmés, force est de reconnaître qu'il y avait beaucoup d'honnêteté conceptuelle dans cette œuvre pour 13 danseurs. Derrière la manipulation d'accessoires, et plusieurs beaux moments chorégraphiques, notamment un duo suave sur la musique de Monteverdi, et un solo très physique sur une musique techno, on sentait dans Nest la personnalité propre de Christopher House.

Ici, chaque scène semblait avoir sa raison d'être, sa logique, au-delà de toute explication acrobatique. Si on a souvent reproché au TDT et à House — du moins à Montréal — de donner dans une danse facile et sans véritable ancrage psychologique, on doit avouer que ce n'est plus le cas. Sans crier au génie, l'œuvre de House possède plusieurs qualités et de belles finesses de mise en scène et en chorégraphie: le clin d'œil à Peter Greenaway, le discours sur les ailes de la création, amené par une voix hors-champs, la précision gestuelle des danseurs, etc. Une pièce qui, sans révolutionner le genre, plaît tout de même par sa douceur, son humour, son esthétique et sa poésie.

CONCOURS où est SOPHIE

Suivez la trace de SOPHIE, ça pourrait vous mener au FESTIVAL D'AVIGNON EN FRANCE

Regardez Les Choix de Sophie à Télé-Québec, du lundi au vendredi à 18 h 30.

Reprises: lundi ou jeudi à 23 h 30, vendredi 22 h 30 et du lundi au vendredi 13 h 00.

Une capsule par émission vous montrera où est Sophie.

Inscrivez sur le coupon-réponse ci-joint le nom de l'édifice culturel devant lequel vous avez aperçu Sophie ainsi que la date de diffusion originale de l'émission. Envoyez-le par la poste dès aujourd'hui à: Concours "Où est Sophie?" 1720, rue Du Canal, Montréal (Québec), H3K 3E6

Le tirage d'une trousse de survie culturelle** aura lieu les vendredis 2, 9, 16 et 23 février ainsi que le 2 mars 2001 à l'émission. Cinq (5) trousse à gagner d'une valeur approximative de 150 \$ chacune.

Et lors du tirage final du 9 mars 2001, courez la chance de gagner un voyage pour deux (2) personnes au Festival d'Avignon*** d'une valeur approximative de 4 950 \$.

La valeur totale des prix est d'environ 5 700 \$.



BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom _____ Âge _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

No de tél. (rés.) _____ No de tél. (bur.) _____

Nom de l'édifice culturel _____

Date de diffusion originale de l'émission _____

Un seul coupon-réponse par enveloppe. Les fac-similés reproduits manuellement et les lettres manuscrites sont acceptés 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Aucun achat requis. Les règlements du concours sont disponibles auprès de Pixcom, Télé-Québec, Le Soleil et Le Devoir.

* Assurez-vous de noter la date originale de diffusion sur le coupon-réponse.

** Les trousse de survie culturelle comprennent chacune une paire de billets pour un spectacle, une paire de billets pour le cinéma, un disque compact et un livre.

*** Le grand prix inclut le vol pour deux (2) personnes avec Air Tansat, le transport jusqu'à Avignon, sept (7) nuits d'hôtel ainsi qu'une allocation forfaitaire de 1 400 \$. Départ le 9 juillet; retour le 17 juillet 2001.

LE SOLEIL LE DEVOIR PIXCOM Q Hydro Québec Télé-Québec

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channels (CANAL), times (18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, minuit) and program titles.

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES SOPRANOS

Pour ceux qui sont abonnés à Super Écran, une des meilleures séries actuelles à la télévision, Les Sopranos, entreprennent ce soir sa deuxième saison en français.

Super Écran, 19h

INFOMAN

Jean-René Dufort s'est rendu au Brésil, au Carnaval de Rio. Gros budget.

Radio-Canada, 19h

CENT TITRES

Émile Ollivier, un auteur important, est invité.

Télé-Québec, 19h30

GRANDS REPORTAGES

Une équipe de la télévision française TF1 a passé un mois avec des camionneurs québécois du Nord pour faire un reportage. On est vraiment curieux du résultat... et on a un peu peur!

RDI, 20h

LES PIEDS DANS LES PLATS

Amusant: Pinard fait le tour de l'orange et de diverses recettes qui l'utilisent.

Télé-Québec, 21h

ÉMISSION SPÉCIALE

Zone libre est annulée: Radio-Canada diffusera une émission spéciale pour le «couronnement» de Bernard Landry comme chef du Parti québécois, à la veille du Conseil national du PQ.

Radio-Canada, 21h

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable